

National Defence

National Defence Headquarters Ottawa, Ontario K1A 0K2

## SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires** 

### RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

By e-mail to: - Par courriel au : <u>DLP53BidsReceiving.DAAT53Receptiondessou</u> <u>missions@forces.gc.ca</u>

Attention: - Attention: Sandy (Alexander) Ueffing

Solicitation Closes - L'invitation prend fin

At - à:

2:00 PM - 14:00

On - le:

22 March - mars 2019

Time Zone - Fuseau Horaire : Eastern Standard Time (EST) Heure normale de l'Est (HNE) Défense nationale

Quartier général de la Défense nationale Ottawa (Ontario) K1A 0K2

Title - Sujet

Amendment No. - N° modif.

High-Precision Survey Unmanned Aircraft System (UAS) - Système d'aéronef sans pilote (UAS)

pour arpentage à haute précision

Solicitation No.
N° de l'invitation

W8476-196008/B

Date of Amendment
Date de modification

28 February - février 2019

Address enquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :

Sandy (Alexander) Ueffing

Telephone No. - N° de telephone E-Mail Address - Courriel 819-939-8920 Alexander.Ueffing@forces.gc.ca

Destination

See herein - Voir aux présentes

Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

**Instructions**: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required Livraison exigée

See herein - Voir aux présentes

Delivery offered Livraison proposée

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print): | La personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :

Name - Nom Title - Titre

Signature Date



#### LA PRÉSENTE MODIFICATION À L'INVITATION À SOUMISSIONNER VISE À :

- 1. Donner des précisions et à répondre aux questions des fournisseurs éventuels;
- 2. Changer la date de livraison demandée du 29 mars 2019 à au plus 90 jours à compter de la date du contrat;
- 3. Reporter la date de clôture de la demande de soumissions de 2 semaines, soit du 8 mars 2019 au 22 mars 2019.

#### **QUESTIONS ET RÉPONSES**

Question 1	Référence Page 1 et ultérieure Page 10, 1.B. en ce qui concerne les taxes.
	Page 1: Les instructions indiquent: Les taxes municipales ne sont pas applicables. Sauf indication contraire, tous les prix indiqués doivent inclure tous les droits de douane canadiens applicables, la TPS / TVH, les taxes d'accise et doivent être livrés. Livraison droits acquittés, y compris tous les frais de livraison à la destination indiquée. Le montant de la taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.
	Page 10, paragraphe 1.B. il dit: Tous les prix doivent être soumis en dollars canadiens, droits de douane et taxes d'accise canadienne compris,
	Taxes applicables exclues.
	Je ne sais pas quoi inclure dans le barème de prix. Dans le projet, j'ai inclus (en tant qu'éléments séparés mais inclus dans le prix total) 5% de TPS et 9,975% de TVP en plus du prix TTC. Donc, si un article coûte 10 \$, il est de 10,50 \$ incl. TPS et 11,55 \$ TTC et la TVP.
	Pouvez-vous confirmer que je calcule cela correctement, ou comment puis-je le présenter? Je vous remercie.
Réponse 1	La page 1 stipule que les taxes sont "Sauf indication contraire". Conformément à la pièce jointe 1 à la partie 3, tous les prix doivent être soumis sans les taxes. Il n'y a aucune obligation de prendre en compte les taxes applicables dans une soumission.

Question 2	J'ai raison de supposer que maintenant une soumission électronique est acceptée sans aussi une soumission papier?
Réponse 2	C'est exact: les offres doivent être soumises électroniquement uniquement; les copies papier ne seront pas acceptées. De plus, selon la section 2.2.1:
	2.2.1 Présentation de soumissions par voie électronique
	A. Soumissions transmises par voie électronique : Le système de messagerie électronique ou les pare-feu du Canada peuvent refuser les courriels individuels excédant cinq (5) mégaoctets ou comprenant certains scripts, mises en forme, macros ou hyperliens intégrés, et ce, sans qu'un avis soit envoyé au soumissionnaire ou à l'autorité contractante. Les soumissions plus volumineuses peuvent être envoyées en plusieurs courriels. Le Canada accusera réception des documents. Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que sa soumission a été reçue en entier. Le soumissionnaire ne devrait pas supposer que tous ses documents ont été reçus, sauf si le Canada accuse réception de chaque document. Afin de réduire les risques de problèmes techniques, le soumissionnaire doit prévoir suffisamment de temps avant la date et l'heure de clôture pour l'accusé de réception de ses documents. Les documents soumis après la date et l'heure de clôture seront rejetés.

Question 3	Référence Page 9: 3.4 Section III: Certifications A. et page 14 - Partie 5
	Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et les informations supplémentaires requises en vertu de la partie 5:
	5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité - Déclaration d'infractions coupables: Je comprends que cela ne doit être soumis que lorsqu'il y a eu condamnation pénale (ce qui n'est pas le cas, OU le fournisseur n'est pas en mesure de fournir l'une des certifications requises par les dispositions relatives à l'intégrité - est-ce correct?
	5.3.1 Dispositions relatives à l'intégrité - Documentation requise: J'ai effectué une recherche approfondie et suivi tous les liens, mais je ne comprends toujours pas ce qui est requis ici. Dois-je remplir un formulaire?
	5.3.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission: En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, ainsi que ses membres, si le soumissionnaire est une coentreprise, ne sont pas nommés dans le Programme de contrats fédéraux (PCF). pour l'équité en matière d'emploi "" Admissibilité limitée à soumissionner du PCF "". Je comprends cela. Une déclaration distincte est-elle requise?
Réponse 3	5.2.1 : Le formulaire doit être soumis, si nécessaire, tel que déterminé par chaque soumissionnaire. Veuillez consulter la Politique d'inadmissibilité et de suspension à l'adresse <a href="https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html">https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html</a> pour plus de détails.
	5.3.1 : Veuillez consulter la section 17 de la Politique d'inadmissibilité et de suspension, Renseignements à fournir lors de la soumission, de la passation d'un marché ou de la conclusion d'une convention immobilière, à l'adresse <a href="https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if./politique-policy-eng.html">https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if./politique-policy-eng.html</a> pour plus de détails. Ces informations ne doivent pas obligatoirement être fournies avec la soumission mais doivent, le cas échéant, être fournies avant l'attribution du contrat.
	5.3.2 : Cette certification est fournie en soumettant une offre signée. Toute information supplémentaire ne doit pas obligatoirement être fournie avec la soumission mais doit, le cas échéant, être fournie avant l'attribution du contrat.
Question 4	Référence Page 9: 3.5.1
	Date de livraison - Dans la présente DP, il est indiqué que la livraison est demandée avant le 29 mars 2019 - dans la précédente DP, il est mentionné 90 jours après l'attribution du contrat. Je me demandais simplement si ce changement à la précédente demande de propositions était délibéré?
Réponse 4	L'objectif était d'avoir la livraison avant la fin de l'exercice, le 31 mars 2019, si possible.  Compte tenu de la prolongation du délai de soumission, le délai de livraison est maintenant

	délibéré?
Réponse 4	L'objectif était d'avoir la livraison avant la fin de l'exercice, le 31 mars 2019, si possible.  Compte tenu de la prolongation du délai de soumission, le délai de livraison est maintenant prolongé.  Consulter la modification 1.1, ci-dessous.

# Référence Page 13: M2 et SOW Page 3 À la page 13, il est mentionné à la section M2: Le soumissionnaire doit fournir une liste des pays d'origine pour tous les composants électroniques. Cependant, à la page 3 du paragraphe 3.1.2 de l'EDT, il est indiqué ce qui suit: À la demande du MDN, l'entrepreneur doit fournir des détails sur la chaîne d'approvisionnement des composants composant le système, y compris le nom du fournisseur et le pays d'origine. Puis-je supposer que cette liste n'a pas besoin d'être fournie avec la soumission?

La liste dans l'énoncé des travaux (EDT) n'a pas besoin d'être fournie avec la soumission. Les offres doivent respecter tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarées recevables, y compris le critère M2.
Référence Page 20: 6.14
Réunion postérieure à l'attribution du contrat - La réunion se tiendra dans les installations de l'entrepreneur ou par téléconférence à la discrétion du Canada, sans frais supplémentaires pour le Canada, avec des représentants de l'entrepreneur et du ministère de la Défense nationale.
Quelle est la probabilité que le MDN trouve une réunion en personne nécessaire et, dans l'affirmative, combien de personnes du MDN devraient être présentes? Je ne pense pas que cela serait jugé nécessaire, mais il est évident que, dans ce cas, il y aurait un coût (billets, hébergement, etc.) à prendre en considération si vous estimiez que la chance était réelle.
Les détails ne peuvent pas être déterminés avant l'attribution d'un contrat. Dans la plupart des cas, une téléconférence suffira.
Nous sommes très désireux de participer à la sollicitation. Cependant, comme les besoins en équipements sont élevés, la préparation d'une proposition complète prendra beaucoup de temps. En conséquence, il ne nous est pas possible de préparer la meilleure offre concurrentielle dans les délais. Dans les circonstances susmentionnées, nous vous prions de bien vouloir prolonger le délai de deux semaines.
L'invitation est prolongée de 2 semaines. La nouvelle date de clôture est le 22 mars 2019.  Consulter la modification 1.2, ci-dessous.

1.1 SUPPRIMER section 3.5.1 dans son intégralité, et la REMPLACER par ce qui suit :

#### 3.5.1 Dates de livraison

- A. La livraison des biens fermes est demandée au plus tard les 90 jours à compter de la date du contrat. Si le soumissionnaire a besoin de plus de temps, il doit proposer la meilleure date de livraison possible, sous la forme d'une date fixe ou d'une période de temps à partir de la date d'attribution du contrat. Si le soumissionnaire ne propose pas de date ou de période de temps, on considérera qu'il convient de livrer les biens avant l'échéance fixée.
- B. Toute période de livraison ne sera pas incluse dans l'évaluation financière.
- 1.2 SUPPRIMER à la page 1, Solicitation Closes L'invitation prend fin, « 8 March mars 2019 » et REMPLACER par « 22 March mars 2019 ».

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.